



École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est



**Vous voulez mettre à jour
vos connaissances
juridiques ?**

**Avez-vous pensé
à la formation continue ?**

Développez vos compétences par la formation continue

L'actualisation du cadre réglementaire (lois Élan, CAP, ALUR, PACTE...)



1 journée
9h15 - 12h15
13h15 - 16h15



Tarifs
350 euros nets
(tout public)
275 euros nets
(anciens étudiants et
partenaires de l'École)



3 sessions
lundi 9 décembre 2019
lundi 13 janvier 2020
lundi 3 février 2020



Public concerné
Architectes

Cette action de formation a pour objectif de mettre à jour les connaissances juridiques des architectes, au regard des nouvelles lois publiées.

Pré-requis

Aucun, un rappel des textes fondamentaux sur l'architecture sera réalisé

Méthodes pédagogiques

L'intervention est basée sur une présentation projetée et des livres.

Moyens techniques

1 salle dédiée équipée d'un vidéo-projecteur

Programme

Depuis la loi de 1977 sur l'architecture, de nombreux textes juridiques sont venus encadrer de plus en plus le recours à l'architecte et sa pratique. Avec les nouveaux textes récemment parus, l'architecte se doit d'actualiser ses connaissances.

- Loi Élan
- Loi CAP
- Loi APUR
- Loi PACTE

Bibliographie

- Lois 1977, ALUR, CAP, ÉLAN, PACTE
- Droit de l'architecture , l'Architecte Maître d'œuvre, l'Architecte Auteur, par Michel Huet
- Professions Architecte, Isabelle Chesneau & Cie

Mode d'évaluation

Exercice sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)



Équipe pédagogique
Baptiste Gibert

Advocate Of Counsel au Cabinet Michel Huet Advocates

**École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est**
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
www.paris-est.archi.fr



Plus d'informations sur :

[https://paris-est.archi.fr/
formations/
formation-continue](https://paris-est.archi.fr/formations/formation-continue)



Information & Inscription

Nathalie Guerrois

Formation continue &
innovation pédagogique
nathalie.guerrois@paris-est.archi.fr
01 60 95 84 31

